

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

**AUX PERSONNES INTÉRESSÉES PAR UN PROJET DE RÈGLEMENT MODIFIANT LE *RÈGLEMENT
SUR LE PLAN DIRECTEUR D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT***

Le 17 septembre 2018, le conseil de la Ville de Québec a adopté le projet de ***Règlement modifiant le Règlement sur le Plan directeur d'aménagement et de développement relativement à la superficie de plancher maximale des établissements de vente au détail, R.V.Q. 2671.***

Ce projet de règlement modifie le *Règlement sur le Plan directeur d'aménagement et de développement* afin d'augmenter de 4 000 mètres carrés à 6 000 mètres carrés la superficie de plancher maximale des établissements de vente au détail.

Une assemblée publique de consultation sur ce projet aura lieu le 15 octobre 2018, à 16 heures, à la salle du conseil de l'hôtel de ville de Québec situé au 2, rue des Jardins, Québec.

Lors de cette assemblée publique de consultation, un membre du conseil désigné par le maire expliquera le contenu de ce projet ainsi que les conséquences de son adoption ou de son entrée en vigueur et il entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Ce projet de règlement est disponible, pour consultation, au bureau du greffier situé à l'hôtel de ville de Québec, 2, rue des Jardins, Québec, durant les heures de bureau et il peut également être consulté sur le site Internet de la Ville de Québec, à l'adresse suivante :
www.ville.quebec.qc.ca/apropos/gouvernance/index.aspx.

Québec, le 18 septembre 2018

Le greffier de la Ville,

Sylvain Ouellet, avocat